

DESCRIPTION

Ce cours se présente comme une initiation à la lecture des textes romanesques. Un premier objectif historiographique consiste à comprendre comment le roman, ce parvenu des lettres, s'est constitué comme genre littéraire, puis de quelles manières il s'est renouvelé au XX^e siècle. Le deuxième objectif concerne l'acquisition d'outils théoriques de base permettant de cerner les spécificités et les enjeux esthétiques spécifiques au genre romanesque. Le troisième objectif vise à développer des méthodes d'analyse du discours romanesque et des techniques de commentaires variées.

Le cours est divisé en deux grands blocs. Le premier débutera par la lecture d'extraits choisis pour illustrer l'élaboration de l'esthétique réaliste aux XVIII^e et XIX^e siècles, puis il sera jalonné par cinq grands romans modernes, qui nous permettront d'aborder les révolutions formelles du XX^e siècle. Le deuxième bloc s'organise autour d'une pédagogie participative. Une sélection de romans sera présentée aux étudiant.e.s, afin que chacun.e en choisisse un pour le présenter à la classe. La dernière portion de la session sera ainsi organisée autour des exposés des étudiant.es, qui présenteront à la classe une analyse de texte et une problématique de recherche à approfondir dans leur travail final. Il sera possible de réaliser cet exposé et ce travail seul.e ou en équipe de deux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen mi-session : 40%

Exposé : 30%

Travail final : 30%

CORPUS

Virginia Woolf, *Mrs Dalloway* [1925], trad. Marie-Claire Pasquier, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2020.

Jack Kerouac, *Visions de Gérard* [1963], trad. Maxime Catellier, Montréal, Boréal, coll. « Liberté grande », 2026.

Marguerite Duras, *Moderato Cantabile* [1958], Paris, Minuit, 1980.

Louis-René des Forêts, *Le Bavard* [1946/1963], Paris Gallimard, coll. « L'Imaginaire », 1978.

Hubert Aquin, *Trou de mémoire* [1968], éd. Janet M. Paterson et Marilyn Randall, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1993.

Intégrité

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>